

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

Musée royal de Peinture
~~Division~~

N^o 353

Dossier concernant deux portraits
peints par Vander Helst, offerts
en vente par M^{rs} G. Jonckers
à Rotterdam.

23
M^{rs} Jonckers - Coll. de Vander Meulen.

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.

Monsieur,

Je suis arrivé ici avec deux portraits peints par Bartholomeus van der Helst, et qui font l'admiration de tous les amateurs et artistes. J'en ai parlé à Messrs les Experts du Musée, dont vous êtes président de la commission administrative, Messrs Héris et Fyts, mais il m'a été impossible, malgré les promesses répétées d'avoir l'opinion de M^r le Roi, qui manque sans cesse aux rendez-vous qu'il me donne.

Je viens, en conséquence, vous prier Monsieur de venir voir ces tableaux, et s'ils pouvaient convenir pour l'état, immédiatement après je les enverrai au Musée pour être soumis à la dite commission.

En attendant j'ai l'honneur de me signer
Monsieur

Votre très humble Serviteur

G. Jonkers

Hôtel des Etrangers, rue des Truquiers
Jun 5. 1851.

Monsieur Navez, président de la commission
administrative du Musée Royal Belge.

5 Juin 1851.

Monsieur

Monsieur Navez, président
de la commission administrative
du Musée Royal Belge.

MUSÉE ROYAL

de

Peinture et de Sculpture.

∞

Bruxelles, le 6^e Juin 1891.

MUSÉE ROYAL

DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

N^o 353

26^a

Je prie Monsieur
Stenon de vouloir bien
faire déposer dans la salle
de la commission du musée
deux portraits de Vandeweyer
qu'il lui remettra Monsieur
Joncker.

J. Van der
Stenon

A Monsieur
Monsieur Perron
Secrétaire Du musée
Et

Bruxelles 7 juin 1851.



Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter deux beaux portraits peints par Bartholomeus van der Helst, l'un représentant le portrait du peintre, et l'autre celui d'une dame de distinction. Je croyais que ces deux tableaux, des plus beaux de ce maître estimé, qui se trouvent dans un excellent état de conservation, et qui font l'admiration de tous les amateurs et artistes, méritaient d'être placés dans les galeries du Musée, dont vous formez la commission.

Convaincu comme je suis que vous saurez apprécier les merites et l'importance de ces tableaux, je n'ai pas besoin d'y attirer votre attention par de grands éloges.

Les prix pour lesquels je voudrais les céder, sont :
pour le portrait de femme 3500.- florins de pays bas.
pour le portrait d'homme 1500.- florins. " " "

Tandis que, en cas d'achat, je serai prêt à faire toutes les facilités pour le paiement.

En attendant votre conclusion, que je vous prie de vouloir me faire apprendre au plus tôt que possible, je suis

Messieurs

Voire très humble Serviteur

G. Jonkers

de Rotterdam.

Le Directeur du Musée, 207

Messieurs les Commissaires du Musée Royal Belge.

L'Hotel de Bruges

Messieurs les Commissaires du Muséum Royal



Rotterdam 16 Juillet 1853.



Monsieur

N'ayant pas encore reçu des informations concernant la conclusion de la commission du Musée, par rapport aux deux portraits de Van der Helst, que j'ai présentés et déposés au Musée le 7 du mois précédent, il me serait très agréable si vous vouliez avoir l'obligeance de m'informer si la commission n'en a pas encore délibéré, et si non, ce que je suppose, quand vous le croyez probable qu'elle se réunira pour prendre une conclusion.

En attendant je suis, Monsieur

Votre Serviteur

G. Jonkers

Houttuin. 207.

Monsieur Stieren,
à Bruxelles.

Rotterdam le 26 juillet 51

Monsieur

Supposant que vos occupations vous ont empêché jusqu'à présent de m'envoyer quelque réponse sur ma lettre de la semaine passée, j'ai prié Mr. Haes-Cokx, de s'en former chez vous (pour autant qu'il vous en saurait dire) des démarches qui ont été faites par la Commission par rapport à mes deux portraits de V. d. Helst, ou plutôt, pour savoir jusqu'où cette affaire est avancée. Dans l'espérance que vous excuserez mon impatience, j'ai l'honneur d'être

Monsieur

Voire serviteur

G. Jonkers

Monsieur Heinn
à Bruxelles.

Monsieur Stienon,
Secrétaire du Musée Royal à

Bruxelles.



MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.
N^o 353

3

Paris. Le 11 Juin 1851.

M^o C. Bonckers

Stoutsum 204
à Rotterdam

Le Comissaire Agence
D'Anvers royal me charge
de vous informer qu'elle
regrette de ne pouvoir acqui-
rir les deux portraits de
Vander Helst que vous
avez me l'obligeance de
lui soumettre avec votre
lettre du 7 Juin 51. —

Veuillez par un peu
M. après l'ap. de ma
civ. Distinction.

Salu con
Le Secretaire

J. H. J.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

N^o 353

Monsieur Steenon, Secrétaire du Musée Royal à
Bruxelles, est prié de remettre au porteur de ce billet
les deux portraits de B. van der Helst, déposés au
Musée susdit par le soussigné le 7 Juin dernier.

Rotterdam 13 Août 1855.

G. J. M. Kers